

ORCIÈRES MTB GAMES 2026

Préambule :

Orcières MTB Games est un événement VTT destiné aux jeunes de 7 à 16 ans servant à mieux faire connaître la destination Orcières.

Il s'agit d'une compétition faisant l'objet d'un classement. La 6ème édition a lieu les 11 et 12 juillet 2026.

Article 1 :

La participation à l'épreuve Orcières MTB Games implique l'acceptation pure et simple du présent règlement.

Article 2 :

Le règlement pourra être revu et corrigé jusqu'au moment de l'événement.

Article 3 :

L'épreuve Orcières MTB Games est une épreuve de VTT "gravity" impliquant de maîtriser les pré-requis de cette activité : positions de base, utilisation correcte des freins...

Des contrôles pourront être effectués à ce sujet à tout moment et l'organisation se réserve le droit d'empêcher le départ ou de mettre hors course tout participant ne répondant pas à ce critère.

Article 4 :

L'épreuve Orcières MTB Games intègre des épreuves DH (abréviation de Down Hill traduction anglaise de Descente) et Enduro.

Par **DH**, nous entendons un départ individuel chronométré sur une piste de descente aménagée du Bike Park d'Orcières et adaptée à un enfant de 7 ans maîtrisant les pré-requis.

Passage de reconnaissance à pied vivement conseillé.

Par **Enduro**, nous entendons un départ individuel chronométré sur des "spéciales" chronométrées à profil majoritairement descendant, reliées entre elles par des "liaisons" réalisées à VTT avec utilisation des télésièges.

Les liaisons ne sont pas chronométrées et seront surveillées par le staff Orcières MTB Games.

Les reconnaissances seront interdites le jour J mais les parcours seront accessibles en amont de l'épreuve (J-2)

Les participants devront se déplacer en suivant les rubalises et être suffisamment vigilants à ce sujet.

Toute sortie volontaire ou non entraînera des sanctions pouvant aller jusqu'à la mise hors course du participant.

Des commissaires situés le long du parcours veilleront au respect du présent règlement. Les concurrents devront franchir la ligne d'arrivée avec leur vélo.

Article 5 :

Orcières MTB Games est ouvert à tous (licenciés ou non). Les **licences acceptées sont celles de la Fédération Française de Cyclisme**. La copie de licence devra être fournie pour valider définitivement l'inscription.

Les non licenciés à la FFC devront nous prouver qu'ils sont bien couverts pour la pratique d'une épreuve chronométrée de VTT gravity. Pour cela, ils devront fournir :

Pour les mineurs : une attestation d'assurance + l'autorisation parentale pour mineur signée

Pour les parents : une attestation d'assurance + un certificat médical de non contre-indication à la pratique du VTT gravity en compétition.

L'inscription ne sera validée qu'à réception de ces pièces.

Article 6 :

L'organisation contracte une assurance responsabilité civile ne remplaçant pas l'assurance personnelle des participants. Il appartient aux participants de souscrire à une assurance individuelle accident ou de vérifier que leur police d'assurance comprend cette garantie.

Article 7 :

Les classements s'effectueront selon les catégories suivantes.

Orcières MTB Games DH et Enduro

U9	7 à 8 ans	2018 et 2019
U11	9 à 10 ans	2016 et 2017
U13	11 à 12 ans	2014 et 2015
U15	13 à 14 ans	2012 et 2013
U17	15 à 16 ans	2010 et 2011

Challenge Famille Orcières MTB Games DH et Enduro

Duo	Père ou mère + fils ou fille
Trio	Équipe de 3 membres de la même famille
Family	Équipe de 4 membres de la même famille
Big Family	Plus de 4 membres de la même famille

Article 8 :

Les participants devront disposer d'un VTT en bon état de marche et en particulier concernant les organes de sécurité : Pneu (section de 2,10 mini), freins (état et usure), au minimum: vtt semi rigide (Tout suspendu autorisé).

Les VAE ou VTAE sont interdits.

Le contrôle des vélos aura lieu lors du retrait des plaques; un marquage sera effectué afin de valider ce contrôle. Sans ce marquage, le pilote ne pourra pas prendre le départ.

Les participants devront être équipés :

- ENDURO : Casque intégral à mentonnière amovible ou monobloc (norme CE), de gants longs, d'un maillot à manche longue, d'une protection dorsale norme CE, de genouillères.
- DH : Casque monobloc (norme CE), de gants longs, d'un maillot à manche longue, d'une protection dorsale norme CE, de genouillères et de coudières.

Des contrôles pourront être effectués à ce sujet à tout moment et l'organisation se réserve le droit d'empêcher le départ ou de mettre hors course tout participant ne répondant pas à ce critère.

(La location pourra être possible dans les commerces locaux que nous pouvons communiquer sur simple demande et il est fortement conseillé de réserver à l'avance.)

Article 9 :

Les participants restent sous la responsabilité de leurs parents ou d'un adulte référent qui doit être présent lors du retrait des plaques.

Article 10 :

L'entraide extérieure aux coureurs inscrits est interdite durant les épreuves hors zones prévues par l'organisation

Les parents accompagnants leurs enfants ne pourront pas prendre le départ de l'épreuve chronométrée en même temps que leurs enfants. Ils pourront toutefois les accompagner lors des liaisons, et les attendre au départ ou à l'arrivée des spéciales chronométrées.

Article 11 : Conditions d'annulation

Tout engagement est ferme et définitif, passé le délai légal de rétractation de 15 jours. Aucun remboursement intégral ne sera effectué au-delà de ce délai, quel que soit le motif de l'annulation (blessure, maladie...).

Article 12 :

La responsabilité de l'Organisateur ne saurait être encourue si, pour un cas de force majeure ou indépendant de sa volonté, la présente compétition devait être modifiée, écourtée ou annulée.

Article 13 :

Les classements Orcières MTB Games Kids et Orcières MTB Games famille seront effectués par addition de l'ensemble des épreuves DH et Enduro. Il est donc obligatoire de participer à l'ensemble des épreuves pour être classés. La présence des pilotes récompensés à la remise des prix est obligatoire

Article 14 :

Les réclamations concernant le déroulement de l'épreuve en elle-même ou le comportement des autres concurrents devront être présentées au collège des commissaires dans un délai de 15 minutes après l'arrivée du dernier concurrent.

Les réclamations concernant le classement doivent être déposées dans un délai de 30 minutes après l'affichage des résultats auprès du collège des commissaires. Dans tous les cas, le collège des commissaires et le directeur de course se réuniront afin de statuer. Tout pilote concerné par une réclamation sera entendu par ce même collège.

Le nombre maximum de participants est librement fixé par l'Organisation.

Article 15 :

Par sa participation à ORCIERES MTB GAMES, chaque participant autorise expressément l'organisateur (ou ses ayants droits) à utiliser ou faire utiliser ou reproduire son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive dans le cadre de ORCIERES MTB GAMES en vue de toute exploitation directe, indirecte ou sous forme dérivée de l'épreuve et ce, sur tout support, dans le monde entier, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour, et pour toute la durée de protection actuelle accordée ces exploitations directes ou dérivées par les dispositions législatives ou réglementaires, les décisions judiciaires et/ou arbitrales de tout pays ainsi que les conventions internationales actuelles ou futures, y compris les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Article 16 :

L'épreuve est soumise, le cas échéant, aux dispositifs de la loi « Informatiques et Libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978, comportant notamment, au profit des participants, le droit d'accès, de rectification ou de radiation pour toute information les concernant sur tous les fichiers à usage de la société organisatrice, en lui écrivant un e-mail, fax ou courrier.

Article 17 :

ORCIERES MTB GAMES est organisé par le Club Alti Bike avec le soutien de la SEMILOM.